

ENSEMBLE SCOLAIRE VINCENT DE PAUL

333, route du Berceau
40990 SAINT VINCENT DE PAUL

☎ : + 33 (0)5 58 55 98 98

✉ : accueil@vincentdepaul.fr

Web : www.vincentdepaul.fr



ASSURANCE SCOLAIRE & RESPONSABILITÉ CIVILE

L'Établissement a souscrit une assurance scolaire pour tous les élèves auprès de la **MUTUELLE ST CHRISTOPHE**, assureur spécialisé pour nos Établissements.

Vous trouverez ci-joint le dépliant de présentation et les prestations assurées par la **MUTUELLE**.

N.B : L'établissement n'est plus habilité à vous délivrer une attestation, vous devez obligatoirement vous connecter sur l'Espace Parents, rubrique informations pratiques du site pour prendre connaissance de la notice d'information, l'accepter et ainsi télécharger l'attestation souhaitée.

VOUS N'AVEZ DONC PAS L'OBLIGATION DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SCOLAIRE.

Cependant, selon la réglementation, il vous est demandé de fournir une attestation de votre responsabilité civile délivrée par votre compagnie d'assurance.